

Paris, le 20 novembre 2023

Mesdames et Messieurs
les directrices et directeurs d'IUT
Mesdames et Messieurs
les responsables des Relations
Internationales
Mesdames et Messieurs
les responsables de licences
professionnelles

<u>Objet</u> : Bourses de stage à l'étranger pour les étudiants des **formations BUT et licence professionnelle** : année 2023-2024

Cher(e) Collègue,

La Fondation Pierre Ledoux – Jeunesse Internationale met à la disposition de l'ADIUT un programme de bourses destiné à des étudiants inscrits en IUT, au niveau BUT et licence professionnelle.

Je vous invite à consulter la note d'information avec attention pour veiller à ce que l'ensemble des critères soient bien respectés au moment du dépôt des dossiers.

Merci d'en faire une diffusion aussi large que possible auprès des enseignants et des candidats potentiels, en attirant plus particulièrement leur attention sur la date limite pour :

- 1. Compléter le formulaire en ligne (<u>https://framaforms.org/candidature-fondation-pierre-ledoux-2023-</u>2024-1700475044).
- 2. Déposer les dossiers, au plus tard le 16 février 2024.

Une fois les dossiers regroupés, il vous suffit de les envoyer à l'adresse suivante :

bourse.pierre.ledoux@iut.fr

Je vous rappelle que chaque dossier (dont le modèle est joint à ce courrier) doit être transmis complet, et doit comporter une lettre de motivation très bien étayée rédigée par le candidat (c'est un point très important pour le jury).

Le jury de sélection attend plus précisément de votre part, ou de celle du chef de département, un avis <u>personnalisé</u> sur chaque candidat présenté ainsi qu'un classement des candidatures émanant de votre institut ; il vous est par ailleurs recommandé de veiller à l'harmonisation de certaines données communes, telles que les tarifs de voyage ou de séjour, le coût des visas, etc. Le budget doit également être équilibré (en tenant compte de la bourse attendue).

La Fondation Pierre "LEDOUX" et moi-même attendons également de chacun de vous un suivi des candidatures et des envois des rapports de stages à la fondation dès le retour des étudiants. En effet, nous avons souvent des dossiers incomplets et les rapports à l'issue du stage ne sont pas systématiquement envoyés.

La délibération du jury sera transmise en mars 2024 directement aux candidats ainsi qu'à l'ensemble des responsables RI des IUT.

Je suis à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Meilleures salutations,

Pierre Vieyres Président de la commission relations internationales Directeur de l'IUT de Bourges

